

Relevé de décisions

Réunion de bureau du Coress-Bretagne du 11 décembre 2025

Présents :

Membres	
François Bénézit	Présent
Marie Bertin	Présente
Myriam Besse	Présente
François Baptiste Drévillon	Présent
Gérald Guerdat	Présent
Nadine Marchand	Absente
Raphaël Pangui	Absent
Thierry Prestel	Présent
Yannick Poulain	Présent
Camille Sauvée	Présente
Équipe	
Cédric Arvieux	Présent
Hadija Chanvril	Présente
Myriam Le Bot	Présente

Sujet	Discussion	Décision
Validation du compte rendu du Bureau du 18 novembre	Pas de modification à apporter	Validé et à diffuser sur le site internet : fait le 12/12/2025 MLB
Retour dialogue de gestion – point d'info	<p>Très bon retour de la réunion Dialogue de gestion entre CHU/ARS/CORESS</p> <p>Budget 2025</p> <p>Excédentaire, accord du DAF du CHU pour provisionner le montant de la refonte du site internet sur 2025, une demande à l'ARS a été faite sur l'envoi d'un courrier dans ce sens avec la précision du montant estimé de cette dépense.</p> <p>Budget 2026 - Prévisionnel</p> <p>Créer un poste de chargée de mission pour l'animation territoriale (50 000 €/an) sans réduire la gestion des bases de données ni l'analyse épidémiologique, et en maintenant 3 postes couvrant les 4 départements.</p> <p>Pour financer ce poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arrêt du contrat de data-management externe : +10 000 €/an • Simplification des bases de données (abandon de Websuivi™, 100 % Nadis™ : +12 000 €/an à terme • Intégration dans le FIR semaines de santé sexuelle des salaires du personnel du CoReSS au prorata du temps consacré, ainsi que des frais de gestion du CHU (16,05%) : +15 500 €/an • Transfert de fonds RLG 35 (ancien poste de chargée de mission) : +8 000 € en 2026, puis potentiellement 18–20 000 € en année pleine. <p>L'ARS doit transmettre un courrier au CHU.</p> <p>Budget 2027 : sera rediscuté en temps utile avec l'idée de trouver les moyens pour un 2^{ème} poste de chargée de mission, avec comme levier possible une diminution du temps médical de 0.5 à 0.4. Il faudra probablement dégager d'autres ressources et se rediscutera alors le nombre de postes de TECs, en sachant qu'il ne sera pas possible de passer de 3 à 2 TECs en Bretagne sans dégrader la qualité des données que nous produisons actuellement.</p> <p>Remboursement des frais de déplacement par le CoReSS</p> <p>Une méthode plus simplifiée va être mis en place dans les mois à venir : convention annuelle pour les membres de la plénière ainsi que les invités permanents.</p>	Cédric fait parvenir le montant à l'ARS
Retour mail ARS, note de gouvernance – point de décision	<p>Présentation de la note de gouvernance</p>  <p>Note gouvernance Coress Bretagne 4 1:</p> <p>Thierry a présenté une proposition pour clarifier la répartition des rôles et responsabilités</p>	

	<p>au sein du CoReSS, notamment concernant les missions de coordination en santé sexuelle, afin de trouver une organisation qui soit transparente pour le CoReSS, l'ARS et surtout pour l'ensembles des acteurs de la santé sexuelle en Bretagne. L'objectif est d'intégrer dans le fonctionnement du CoReSS les trois entités antérieures à sa création : l'ex COREVIH, le PCPPS et le GTR-VASR.</p> <p>Inquiétude de Myriam B. vis-à-vis des missions et de la continuité du travail collaboratif sur certaine mission (ex. GTR VARS) entre l'ARS/CORESS/PCESS.</p> <p>La note de gouvernance étant un élément important pour poser les futures bases de travail du CoReSS, il est proposé d'organiser un mini-séminaire essentiellement consacré à ce sujet et celui des missions des coordinations, qui en découle.</p>	
<p>Tableau des missions des coordinations – point d'info et pistes de réflexion</p>	<p>Présentation du tableau des coordinations</p> <p>Discussion sur la répartition des rôles : maintien de l'organisation actuelle avec Cédric en coordination médicale et Hadija en coordination régionale des activités et maintien d'un rôle dans les dossiers nationaux notamment via les travaux réalisés dans le groupe coordonnateurs de CoReSS.</p> <p>Gérald a proposé de renommer le poste d'Hadija pour mieux refléter son rôle en santé sexuelle.</p> <p>L'équipe a souligné la nécessité de clarifier ces rôles et d'éviter toute opposition entre dimensions médicale et territoriale.</p> <p>Cédric a indiqué que ce terme n'était pas le meilleur et qu'un autre intitulé pourrait être envisagé, sans changer le mode de gestion de l'équipe, gestion budgétaire, données...</p> <p>Myriam. B a interrogé l'évolution de ce rôle avec l'intégration de la santé sexuelle ; Cédric a répondu que les missions resteraient les mêmes, c'est à dire gestion de l'équipe salariée, du budget, des données épidémiologiques et des bases de données, même si le champ s'élargissait à l'ensemble de la santé sexuelle.</p> <p>François a rappelé l'importance du rôle médical dans la collecte et l'analyse des données, notamment en santé sexuelle.</p>	
<p>Sollicitation d'Iskis</p>	<p>Rappel de la sollicitation d'ISKIS – Demande courrier de soutien du CoReSS auprès de la préfecture</p> <p>En 2025, la subvention DILCRAH d'Iskis est passée de 50 000 € à 10 000 €, menaçant deux postes salariés. Le refus est officiellement lié à un manque de moyens, alors qu'Iskis est le seul centre LGBTI+ concerné par une telle baisse.</p> <p>Un recours gracieux a été rejeté, un recours au tribunal administratif est en cours et le Défenseur des droits a été saisi.</p> <p>La demande DILCRAH 2026 a été déposée le 01/12/25, sans transmission spontanée du dossier par la préfecture, comme en 2024.</p> <p>Le Bureau a décidé d'adresser un courrier à la préfecture sur les difficultés financières rencontrées par ISKIS, liées aux baisses de financements.</p> <p>Hadija a précisé que l'objectif est d'obtenir des explications pour faciliter les futures demandes ; le courrier sera rédigé par la présidence car il s'agit d'un sujet politique.</p> <p>Cédric a rappelé le rôle essentiel des associations comme maillon le plus proche des personnes concernées lorsqu'il s'agit de publics habituellement éloignés de la prévention ou du soin, notamment en raison des discriminations subies.</p>	<p>Un projet de courrier sera fait et proposé au bureau</p>
<p>Questions Diverses</p>	<p>L'équipe a évoqué la planification des réunions 2026 : une réunion de bureau est fixée au 13 janvier, tandis que la première assemblée plénière reste difficile à programmer en raison de contraintes d'agenda.</p> <p>A aussi discutée l'organisation d'un séminaire proposé par Thierry, avec la création d'un sondage pour identifier les disponibilités.</p> <p>Dates validées Bureau 2026 (NB : il s'agit des nouvelles dates tenant compte de l'indisponibilité de certains membres le mardi, et non de celles initialement annoncées en bureau)</p> <ul style="list-style-type: none"> • JANVIER : mardi 13 • FEVRIER : jeudi 12 • MARS : mardi 10 • AVRIL : jeudi 23 • MAI : mardi 19 • JUIN : jeudi 25 • JUILLET : mardi 7 <p>Organiser plénière 2026, sondage : https://framadate.org/VOnWQI5hBLmTwO8r</p> <p>Envoyer un sondage pour la programmation d'un séminaire de Bureau début d'année 2026</p>	<p>MLB envoie un mail avec un sondage</p>

PROCHAINE REUNION : Bureau le mardi 13 janvier 2026 – en visioconférence

Prise de note : Myriam Le Bot /Cédric Arvieux / Hadija Chanvrial